Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600073-20260330-D20260327_03-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
Mairie d'AURAY (56400)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 27 mars 2026 à 18 HEURES 00, le conseil municipal de la commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de Madame Françoise NAEL, Maire.

La séance a été publique.

Etaient Présents à la présente délibération :
Madame Françoise NAEL, Monsieur Marc BELZ, Madame Guenola QUILLAY, Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Christelle LE MIGNANT, Monsieur Bertrand VERGNE, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Nathan DONIAS, Madame Charlotte LE CORVAISIER, Monsieur Laurent MIGNON, Monsieur Patrick GUERIN, Madame Isabelle GUIBERT FAICHAUX, Monsieur Jean-Charles KERLAU, Madame Martine JOSSELIN-LE PORT, Monsieur Charles COURTEL, Madame Elodie JAUBERT, Madame Gaëlle LE BRAS-LE SERREC, Monsieur Yonel MADEC, Monsieur Sylvain LE PARC, Madame Laurence PLESSIS, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Madame Martine MARCHAND, Monsieur Régis GARGASSON, Madame Stéphanie GOUEGOUX-DEMASSARD, Monsieur Thierry LE BOURN, Madame Claire MASSON, Monsieur Julien BASTIDE, Madame Sophie LEMOINE, Monsieur Benoît LE ROL, Monsieur Laurence BERNARD, Monsieur Jonathan LE GUENNEC, Madame Chantal CLAR

Absents excusés :
Madame Elodie BARATHON (procuration donnée à Madame Martine JOSSELIN-LE PORT)

Secrétaires de séance : Madame Guenola QUILLAY,

3- DGS - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame Françoise NAEL, Maire, expose à l'assemblée :

En application des articles L2122-1 et L.2122-2, la commune doit disposer au minium d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Étant donné que nous sommes 33 conseillers, cela représente un nombre d'adjoints maximum de 9.

Nous vous proposons de fixer à 9 le nombre d'adjoints.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600073-20260330-D20260327_03-DE

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le conseil municipal :

- **FIXE** à 9 le nombre des adjoints.

Pour extrait conforme,

Mme le Maire

Françoise NATTE

